

Compte-rendu de la 5^{ème} réunion du comité des riverains, le 03/10/2024 à 17h45

Participants :

Représentants du quartier :

- Emmanuelle BERENGIER
- Olivier MENEGOL
- Christine LEGRAND
- Catherine BOUHELIER
- Anna BURLLOT
- Franck BRACQ
- Cyrille LANGLOIS
- Anaëlle CARAYON
- Laurence DE LEUSSE
- *Excusés : Valérie DE MONTVALLON, Jean-Claude ZEMMOUR, Suzanne MICHON, Gérard ROUBICHOU et Mmes ARMINJON, LEKIEFFRE et PAILLER*

Mairie du XV^{ème} arrondissement de Paris :

- Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Adjointe à l'urbanisme, au paysage urbain, au patrimoine et à l'aménagement des rives de Seine
- Chrystelle MARQUET, Chargé de mission urbanisme
- *Excusé : Jean-Yves PINET, Adjoint à la voirie, la sécurité civile, la sécurité routière et la prévention des crues de Seine*

Préfecture de région Île-de-France, Préfecture de Paris :

- *Excusés : William VEDEL, Chargé de la stratégie immobilière ; Noémie DOGO, Adjointe au chargé de la stratégie immobilière ; Christian JEAN, Secrétaire général aux moyens mutualisés*

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (Maîtrise d'ouvrage) :

- Emmanuelle GAY, Directrice régionale
- Hélène BONNET, Directrice de projet
- Dorian STEINMETZ, Chef de projet
- Abdelhamid ESSALHI, Chargé de mission

SPIE Batignolles (Entreprise travaux) :

- Loïck THIERRY, Directeur de la production
- Simon HAYKAL, Directeur des travaux

Maîtrise d'œuvre :

- Frédéric NANTOIS, Architecte associé (AIA Architecture)

Avant que ne débute la réunion en salle des permis bateau, les membres du comité des riverains du projet Miollis ont pu visiter le chantier de rénovation du site Miollis depuis les parties sécurisées du site. La visite a été menée et commentée par Frédéric NANTOIS.

1) Introduction :

Emmanuelle GAY évoque l'ordre du jour ainsi que les prochaines échéances, notamment une seconde visite du chantier au printemps 2025. **Claire DE CLERMONT-TONNERRE** évoque également la prochaine visite de site de Monsieur le Maire du XV^e arrondissement, et remercie la DRIEAT pour la conduite du chantier ainsi que sa communication auprès des riverains.

2) Déroulé de la présentation :

Loïck THIERRY présente le planning de l'opération, les prochaines étapes et l'avancement du chantier. Un point d'avancement spécifique est réalisé sur les lots végétalisation ainsi que les façades. **Un représentant des riverains** demande comment sera acheminé la terre sur les toitures. **Loïck THIERRY** explique qu'elle sera amenée depuis une grue mobile positionnée à l'intérieur du site. **Frédéric NANTOIS** ajoute que cette couche de terre sera ajoutée sur un complexe d'étanchéité. **Une représentante des riverains** demande des précisions sur l'épaisseur de la terre. **Frédéric NANTOIS** répond qu'elle fera quatre centimètres, et précise que le volume de la terre est limité vu que la pose se fera en partie sur des bâtiments existants. Ainsi, pour l'implantation d'arbustes d'une hauteur allant jusqu'à 2m50, est prévu la mise en place de pot de support. Par ailleurs, selon les terrasses, les semis seront différenciés – au nombre de 2 –, afin d'obtenir une prairie variée. **Frédéric NANTOIS** ajoute enfin qu'une partie de la terrasse du bâtiment D sera accessible aux agents.

Une représentante des riverains demande comment se fera l'arrosage. **Loïck THIERRY** répond que cela se fera principalement de manière naturelle (eau de pluie), à quelques exceptions telles que les jardinières qui seront arrosées en goutte à goutte.

Une représentante des riverains demande si une concertation pour les projets de voirie est prévue. **Claire DE CLERMONT-TONNERRE** répond qu'il y aura des réunions de concertation avec les différentes parties prenantes, mais que ce sujet est dissocié du projet Miollis.

Frédéric NANTOIS évoque le sujet du permis modificatif. Il s'agit d'un permis balai qui est nécessaire et courant dans les projets de construction. Ce permis doit prendre en compte les ajustements apportés en phase réalisation par rapport au permis initial. Cela concerne par exemple des ajustements altimétriques de côte au niveau du rez-de-chaussée, mais aussi la hauteur des gaines techniques. Ces gaines initialement prévues en toiture ont fait l'objet d'un réajustement suite aux calculs aérauliques menés en phase d'exécution et aux contraintes de surface de végétalisation à conserver (volume d'évapotranspiration suivant les exigences du PLU). Ainsi, leur mise en œuvre verticale a entraîné une élévation de la hauteur d'environ 1 mètre. Le traitement des gaines via un habillage bois initialement prévu est bien maintenu. Les riverains peuvent voir dès maintenant le prototype de l'habillage avec des tasseaux en bois. Ce prototype n'est pas finalisé et doit être ajusté. Ces tasseaux recouvriront entièrement ces gaines. En plus de cet habillage, les arbustes constitueront un second parement.

Une représentante des riverains demande à quoi correspond la modification relative à l'ouverture des persiennes. **Frédéric NANTOIS** répond que les persiennes sont des volets en bois qui s'ouvriraient initialement d'un côté, et qui finalement s'ouvriraient d'un autre côté.

Claire DE CLERMONT-TONNERRE confirme que le sujet le plus important pour la Mairie du XV^e est celui des gaines. Elle ajoute que sur toutes les constructions dans l'arrondissement, des permis balais

à un moment donné sont déposés pour être conforme lors de la réception. Elle évoque aussi le sujet de l'entretien des végétaux qui devra être exemplaire.

Hélène BONNET évoque dorénavant le sujet de la végétalisation, et l'îlot de fraîcheur que sera Miollis suite aux travaux. Cela a été détaillé en visite de chantier. La chaleur sera diminuée via la végétalisation des toitures, la désimperméabilisation des sols ou encore le revêtement clair des façades. Plusieurs labels entourent le projet, notamment « Bâtiment durable francilien » qui réalise un accompagnement tout le long du projet, afin de progresser dans la gestion de projet durable, la conception, la gestion de chantier et l'exploitation. A titre d'exemple, pour la phase chantier, des réunions spécifiques nommées "chantier vert" ont été mises en place au cours desquelles sont abordées les questions de la gestion des déchets, de la consommation de la base vie, du choix des produits, etc. Une prochaine commission aura lieu en décembre permettant d'auditer la phase réalisation. D'autres labels tels que « Biosourcé » sont suivis avec l'intégration du bois dans la construction des bâtiments de liaison.

Hélène BONNET évoque ensuite les outils d'information avec le bulletin d'informations n°7, les actualités sur le site web ou encore le boîte mail des travaux. Elle liste alors les dernière requêtes riverains reçues. **Une représentante des riverains** évoque le sujet des nuisibles au niveau du chantier. **Loïck THIERRY** affirme qu'il n'en jamais croisé en journée. **Claire DE CLERMONT-TONNERRE** ajoute qu'il s'agit d'un vrai fléau à Paris, que cela est parfois dû aux personnes jetant des denrées alimentaires à proximité des espaces verts.

Une représentante des riverains demande jusqu'à quand le chantier sera ouvert les samedis. **Hélène BONNET** répond que pour l'instant le chantier sera ouvert tous les samedis. **Emmanuelle GAY** précise que cela permet de maîtriser le calendrier. **Loïck THIERRY** ajoute également qu'il s'agit de travaux peu bruyants tels que ceux des façades.

Une représentante des riverains souhaite avoir des précisions sur le nombre de compagnons travaillant à la fois sur le chantier, qu'elle trouve peu élevé. **Loïck THIERRY** explique que pour des raisons de sécurité et de fonctionnalité, il n'est pas pertinent de faire superposer un grand nombre de compagnons sur le chantier. **Hélène BONNET** ajoute que des compagnons sont aussi à l'intérieur des bâtiments.

Hélène BONNET rappelle le calendrier prévoyant une fin des travaux début 2025, et un emménagement des agents à l'été 2025. **Emmanuelle GAY** ajoute qu'il y aura après les travaux l'aménagement intérieur du restaurant administratif, puis un emménagement avec des camions classiques de déménagement. **Emmanuelle GAY** précise également que le site pourra accueillir plus de 1000 agents, mais qu'il est peu probable que l'ensemble des agents soient en même temps sur le site (en raison par exemple des congés et du télétravail).

Hélène BONNET évoque les prochaines échéances, dont le prochain comité prévu au premier semestre 2025.

Emmanuelle GAY remercie les membres du comité des riverains pour leur présence.

La séance est levée.